

Le Courrier 27

du Retraité



Fédération générale des retraités
de la Fonction Publique

Contact : Brigitte Bourdet
17 rue Chanoine Porée - 27300 Bernay - 06 77 57 99 59
Mars 2024



Edito Brigitte Bourdet

Le 26 mars

Les faits contredisent les promesses

« Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite de celles : ça, c'était la promesse du candidat Emmanuel Macron en 2017.

La réalité, les faits, ce sont une **inflation de 17 %** depuis début 2017 et des décisions politiques de gel des pensions ou de revalorisation inférieure à l'inflation qui ont limité l'**augmentation des pensions à 7,9 %** depuis le début de 2017 .

Toutes les personnes en retraite ont **perdu au moins 9,1 % de pouvoir d'achat, plus le cumul des pertes qui s'élève à près de 3 mois de pension !**

C'est pire pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de 25 % de la CSG en 2018 : **perte de 11 % et de 4 mois de pension !**

L'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ».

Les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les seniors : L'alimentation, l'énergie, la santé.

Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

Les gouvernements ont la Sécurité sociale dans le collimateur. L'idéologie libérale préfère la complémentaire qui rembourse une dépense de santé

Ces gouvernements :

- **assèchent les ressources de la Sécurité sociale,**
- **réduisent le rôle de la Sécu** par les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, ... et par le doublement du montant des franchises et participations forfaitaires .
- **transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé,** onéreuses et inégalitaires, (+20 % pour les seniors en 2024).

Maintenant et de plus en plus, pour être bien soigné, il faut pouvoir se payer une bonne complémentaire.

Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !

**Le Mardi 26 mars, à l'appel du Groupe des 9
Manifestation à Evreux
à 10 h place Armand Mandle en face de la poste**

Une date à retenir

Mardi 16 avril

Réunion des adhérents
de la FGR de l'Eure

à Conches

voir page 2

Consultez notre
site internet
régulièrement
mis à jour

www.fgrfp.org

Sommaire

Franchises médicales.....p 2

Le 16 avril à Conches.....p 2

Réflexions sur le travail..... p 3

Nos finances..... p 4

En bref..... p 4

Franchises médicales

C'était « dans les tuyaux », ça y est, le décret est paru le 17 Février.

CE QUI NOUS ATTEND :

Doublement de la participation forfaitaire :

- soit 2€ pour : les consultations
- les actes médicaux
- les examens
- les analyses

Entre en application le **18 Février** 2024

Doublement des franchises médicales :

- soit : 1€ par boîte de médicaments
- 4€ pour les transports sanitaires

Entre en application le **31 Mars** 2024.

Pour chaque catégorie plafond de 50€ annuels :
(on ne peut pas vous prélever/demander davantage)

Comment ça marche ?

Si vous n'êtes pas en tiers payant les sommes dues seront déduites de vos remboursements ultérieurs.

Si vous êtes en tiers-payant elles seront annualisées et vous seront réclamées par la Sécurité Sociale (donc par la MGEN pour la plupart d'entre nous.)

Le but est de récupérer 800MM€ sur le budget de la Sécurité Sociale et de *responsabiliser les patients*. Car, c'est bien connu, ce sont les patients eux-mêmes qui rédigent les ordonnances !

Brigitte Bourdet

A ne pas manquer

Réunion des adhérents de la FGR-FP 27

En forme d'assemblée générale

Le mardi 16 avril 2024, à 10 h

à Conches

Salle de conférences du Pôle Culturel

14 rue Jacques Villon

Outre les rubriques habituelles d'une AG (rapport moral, rapport financier...) nous aurons la présentation du thème : **La future Protection Sociale Complémentaire**

Nous sommes tous et toutes concerné(e)s, venez vous informer, elle doit se mettre en place le 1er janvier 2025 pour les retraité(e)s.

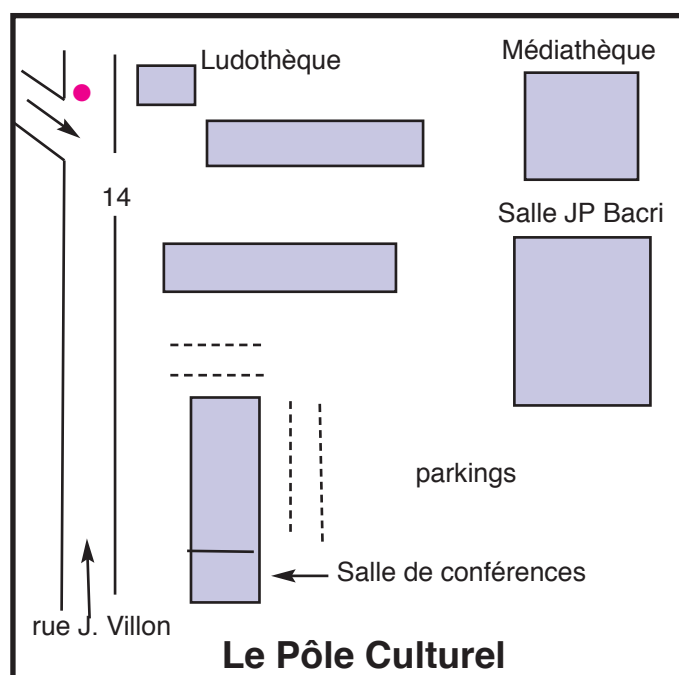
Pour trouver le Pôle Culturel

Le GPS vous conduit à la rue Jacques Villon

Pour les réfractaires au GPS : entrer dans Conches au sud par le giratoire «des chevaux», prendre :

- centre ville
- première à gauche
- première à droite
- première à gauche :
vous êtes arrivé-ée devant le Pôle Culturel

Possibilité de manger
au restaurant :
« **A l'orée du bois** »
autour de 24 euros.
*S'inscrire auprès de
Brigitte Bourdet*



Bien que retraités, des membres de notre Commission exécutive départementale (CED 27) ont réfléchi sur la notion de travail aujourd'hui. Un texte est né, relu et enrichi par tous. Voici ce texte qui sera publié en trois fois dans notre bulletin départemental

Questionnements sur le travail **un débat politique, syndical et sociétal ! (1)**

*Entre aliénation et objet de fierté de la classe ouvrière, quid du « travail » ?
S'intéresse-t-on vraiment au travail, à son activité concrète ? Une histoire mouvementée !.*

Le travail : du latin *trepalium* : instrument de torture !

Dans l'Antiquité et dans bien des sociétés de toutes les époques, travailler c'était être esclave. Et par la suite, c'était être de classe inférieure. La notion de travail est surtout considérée depuis le XIX^es comme liée à la production : de la manufacture au profit !

La sociologue et directrice de recherche au CNRS, Danièle Linhart, a travaillé sur l'évolution du travail et de l'emploi.

Elle observe que les dirigeants économiques tentent historiquement à déposséder les travailleurs de leur expertise et de leurs connaissances. Taylor et Ford ont procédé à des ajustements et des réaménagements en rationalisant le travail afin de permettre de transformer le savoir en pouvoir .

Les salariés sont devenus « otages » d'une organisation qui tend à nier leur professionnalité.

Après 68 la condition salariale a été peu à peu individualisée ce qui a permis de créer les conditions d'une impuissance collective et de désamorcer la contestation.

À partir des années 1980, un mouvement de réhabilitation de l'entreprise a contribué à adapter les salariés aux contraintes de l'économie libérale contre des promesses de valorisation et de reconnaissance.

Ainsi, le patronat s'emploie à « l'activation de motivations d'un registre personnel des travailleurs pour augmenter la productivité et la rentabilité ». Il s'agit d'obtenir le consentement, l'adhésion, en désamorçant la conflictualité, en stimulant l'inventivité tout en la contrôlant, et de favoriser la capacité d'adaptation des travailleurs.

En invoquant le bien-être, la bonne humeur et la convivialité, les politiques managériales cherchent à créer un lien nouveau pour s'opposer à une solidarité contestatrice de la part des salariés.

La reconnaissance dans le travail est désormais davantage individualisée, notamment à travers les primes, les salaires, les formations et les carrières dans la perspective d'une mise en concurrence des travailleurs.

Le management néolibéral induit également l'idée d'un changement permanent. Celui-ci rend obsolètes l'expérience, les savoirs et les connaissances accumulées par les salariés. Les réorganisations participent aussi à une perte de repères.

Les lois et réformes successives sont maintenant toujours favorables au grand patronat :

- heures supplémentaires désindexées.
- licenciements libéralisés.
- déconstruction systématique du code du travail.

● attaques contre les services publics : en particulier inspection et médecine du travail.

● quand les travailleurs voient diminuer leurs moyens de défense : conseils des prud'hommes.

Des inégalités hommes/femmes

● dans les salaires.

● dans la nomination à des fonctions dites de responsabilité.

● les professions fortement féminisées (secrétariat, caissières de supermarché, infirmières, enseignantes) sont dévaluées.

Mais aujourd'hui ? Infirmières et enseignantes sont elles considérées comme travailleuses ?

Qu'est ce que le travail à la chaîne ? Que sont les horaires impossibles ? Et pour quelle morale ?

Pour quelle qualité dans l'activité ?

Le travail est une dimension incontournable de la vie en société.

Comment lui redonner du sens en le démocratisant ?

Ne faudrait-il pas sortir de la seule logique de l'emploi ?

Comment donner aux travailleurs le pouvoir d'intervenir dans toutes les décisions de leur entreprise (horaires, organisation, conditions de travail, santé, sécurité, + projets) ?

(à suivre)

Nos finances

Rapport de la trésorière Georgette Lecarpentier

Charges

Résultat de l'année 2023

Produits

C1	Cotisations adhérents directs	69,50
C4	Recrutement et Communication	13,92
C6	Diffusion bulletin départemental	191,52
C8	Frais de déplacements et Mission	137,60
C10	Frais Congrès national	463,60
C15	Autres charges	
	Total des charges	873,82

P1	Cotisations adhérents directs	139,00
P2	Cotisations adhérents syndiqués	544,42
P5	Intérêts livret épargne	0,06
P10	Congrès national (remboursement)	463,78
P15	Autres produits	-140
	Total produits	1147,26

Résultat 2023 = + 273,38

Avoirs au 31/12/2023 = 1076,42

Situation de trésorerie	Disponibilités au 31/12/22	803,05
	Excédent de l'année 2023	273,38
	Total des disponibilités	1076,43

Détail des disponibilités	Compte bancaire	1053,01
	Compte sur livret	10,37
	Espèces	13,05
	Total des disponibilités	1076,43

En bref

La SACEM a gagné...

Maintenant, si vous voulez honorer la mémoire d'un proche en passant sa ou ses musiques préférées lors de ses obsèques, IL FAUDRA PAYER !
On vit vraiment une époque sympathique

Vous avez vu ces publicités qui surfent sur l'inflation de l'alimentation ? Très amusantes mais comme elles disent bien qu'on vit une époque formidable !
Message subliminal : s'habituer à la paupérisation ?

Partout (aéroport, musées, parcs d'attractions...) se répand l'usage du coupe-file (enfin je veux dire de « l'accès privilégié ») en payant plus cher. Mais comme ça ne suffit pas, certains commencent à réfléchir à un super coupe-file, comme aux USA.
Vive les riches !

